

**COMPTE-RENDU/PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 10 mars 2025**

|                              |    |
|------------------------------|----|
| Nombre de délégués :         |    |
| - en exercice : 97           |    |
| - présents ou représentés 57 |    |
| - Nombre de Pouvoirs 03      |    |
| - Quorum : 49                |    |
| Total votants .....          | 60 |

L'An deux mil vingt-cinq le lundi 10 mars à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 4 mars 2025 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

Secrétaire de séance: Gladys Célanie

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Bruno REMOND, Jean-Paul MOSNY, Patricia CASIER, Eric CANTAREL, Olivier DEVAUX, Guillaume CHATELOT, Jean-Paul BONVOISIN, Patricia CHAUVAUX, Jean-Michel METIVIER, Jean-Claude OMNES, Jean-Jean-Pierre MEUDEC, Jean-Claude COCHET, Marc HOUOT, Alain BRUCHER, Jacqueline MOERMAN, Eric PIOT, titulaires et Xavier KERSUAL, Pierre MURON, Geneviève SCHEMBRI, Daniel SARAZIN, Martine WESOLOWSKI, Manuel CENDRIER, suppléants

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Yannick PONCE.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Dominique BECQUART, Gérard TABUY, Hocine OUMARI, Jean-Bernard BLONDIN, Analia HALLER, Jean-Claude OLIVIERI, Gladys CELANIE, titulaires et Fernand BORDES, suppléant.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Olivier MATHEROT, Christian TIENNOT, Jean-Marie CHAVANCE, Patrick VORDONIS, Suzanne BARNET, Patrick SALMON, Laurent GAUTIER, Alain GREEN, Claude SEVESTE, titulaires et Patrick OFFROY suppléant.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Patrice LEGRAND, Stéphane ROBERT, Christian COQUELET, Jonathan CHAUMONT, Jean-Claude MERAKCHI, Michèle BENECH, Arnaud FABRE, Laudiane MEIGNE-PORTES, Laurence BARBAUX, Dominique RODRIGUEZ, Maurice BLANCHARD, Jean-Claude DELAUAUX, titulaires et Eric PIASECKI, Régis THAUVIN, suppléants.

**Pouvoirs :**

- de M. Cocquelet à M. Chaumont (CCVB)
- de M. Foubert à M. Tabuy (CAPVM)
- de M. Bouchart à Mme Celanie (CAPVM)

## **Absents non représentés :**

### Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Thomas Berthon, Jean-Pierre Fernandes, Guillaume Klotz, Nicole Vibert,  
Excusés : Emmanuel Anthoine, Virginie Brinjean.

### Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Franck Grasseler, Pascale Prunet, Joël Bigot, Christophe Couloumy.

### Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Aline Couderc, Nathalie Canet,  
Excusée : Michelle Bouilland-Chauveau.

### Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :

François Benavente, Denis Thouvenot.

### Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Gilles Bord, Nicolas Bourdelet, Thierry Tasd'homme, Jonathan Zerdoun,  
Excusés : Sofiane Ghozelane, Fernande Trezentos-Oliveira.

### Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Grégoire Cordesse, Ziain Tadjine, Cyril Ghozland  
Excusés : Christine Fleck, Frédéric Marcoux.

### Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Marc Tétart, David Vicente, Thierry Maurer, Yann Lemaulf, Sébastien Gateau, Eddy Bapelle, Etienne Leroy,  
Nathalie Robaeys, François Moratille, Hugues Marcelot,  
Excusée : Josianne Trottier.

=====

Le quorum atteint, l'organe délibérant peut valablement délibérer.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 décembre 2024 : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR :

### 1. Budget – Finances

- 1.1. Débat d'Orientation Budgétaire et Rapport d'Orientation Budgétaire
- 1.2. Remplacement de la délibération portant sur l'autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du Budget Primitif 2025

### 2. Affaires générales :

- 2.1. Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Président

### 3. Point Communication

### 4. Question(s) diverse(s)

## 1. BUDGET – FINANCES

### 1.1 Débat d'Orientation Budgétaire et Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

La réglementation impose au SIETOM 77 de produire un rapport d'orientation budgétaire (R.O.B.) relatif aux équilibres financiers, aux investissements, à la dette et aux effectifs. Ce rapport a été adressé aux délégués avec leur convocation et donne lieu à l'issue de la présentation de ce jour au débat d'orientation budgétaire qui doit être acté par une délibération.

La parole est donnée à Madame Tilly qui rappelle que les délégués sont réunis ce jour pour débattre des orientations budgétaires du SIETOM pour l'année 2025 et qu'une autre réunion du comité est déjà prévue le lundi 7 avril pour le vote des comptes de gestion, administratif et du budget primitif 2025.

Ce rapport d'orientation budgétaire fait le point sur l'exercice 2024, avec le compte administratif estimé à ce stade, et est suivi de la projection du budget sur l'année 2025.

Compte-tenu du volume d'informations et des nombreux indicateurs financiers que contient ce document, Madame Tilly expose l'essentiel devant l'Assemblée pour permettre le débat d'orientation budgétaire.

- Le Compte Administratif 2024 estimé à ce jour affiche un résultat cumulé positif sur les sections de fonctionnement (14 344 710,83 €) et d'investissement (7 948 683,28) de 21 856 034,89 € (avec les Restes à Réaliser).

Ces résultats sont très corrects. Ils sont dus à la bonne gestion des deniers publics par le syndicat et à l'indemnité assurantielle de plus de 12 millions d'euros perçue suite à l'incendie de l'UVOM.

| CA 2024 (estimé)  | Fonctionnement         | Investissement        |
|---|------------------------|-----------------------|
| Résultat 2023   | 12 799 561,55 €        | 11 292 693,70 €       |
| Recettes 2024   | 25 726 806,54 €        | 1 633 301,35 €        |
| Dépenses 2024   | 24 181 657,26 €        | 4 977 311,77 €        |
| Résultat de l'exercice 2024                                     | 1 545 149,28 €         | - 3 344 010,42 €      |
| <b>Résultats cumulés sur sections F + I (sans les RAR)</b>      | <b>14 344 710,83 €</b> | <b>7 948 683,28 €</b> |
|   | <b>22 293 394,11 €</b> |                       |
| Restes à réaliser recettes                                      |                        | 137 561,32 €          |
| Restes à réaliser dépenses                                      |                        | 574 920,54 €          |
| <b>Résultats cumulés sur sections F + I (y compris les RAR)</b> | <b>14 344 710,83 €</b> | <b>7 511 324,06 €</b> |
|   | <b>21 856 034,89 €</b> |                       |

Si l'on compare avec l'année précédente, on voit qu'en termes de fonctionnement l'année 2024 est quasi similaire à 2023 et c'est également l'objectif visé pour 2025.

- En investissement, les dépenses ont augmenté ce qui s'explique notamment par la dotation en bacs d'ordures ménagères sur l'ensemble du territoire et aussi le début des travaux de construction de la déchetterie-recyclerie à Pontault-Combault.

Ces dépenses sont prévues et vont continuer sur les prochaines années. En effet, les résultats d'exercice en investissement continueront à être négatifs à l'avenir puisque des investissements seront nécessaires au développement des actions du syndicat.

- Le résultat sur la section de fonctionnement est positif et proche de celui de 2023.

Le montant de 1 545 149,28 € représente 6,4 % des dépenses de fonctionnement en 2024. Cela correspond à la marge de sécurité que l'on retrouvait avant dans les « dépenses imprévues » (qui n'existe plus dans la M57) et qui permet de sécuriser le budget annuel au regard de l'imprévisibilité sur les tonnages de déchets.

Ce résultat positif est aussi la conséquence d'une gestion maîtrisée et du maintien des performances de 2023 en 2024. En effet, les tonnages d'ordures ménagères sont sensiblement les mêmes après 2 années de diminution importante.

En revanche, les tonnages de collecte sélective sont à la hausse, expliquant des recettes plus importantes que prévues sur les soutiens CITEO.

- Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement depuis 2019 : les graphiques du ROB sont affichés.

Le graphique sur l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement montre clairement que les déchets coûtent de plus en plus chers. Cela s'explique par le jeu des révisions des contrats, des taxes, notamment la TGAP qui ne cesse d'augmenter d'année en année, la multiplication des mises en place demandées par les lois (Extensions des consignes de tri, biodéchets, composteurs ...).

Heureusement pour le syndicat, nous pouvons constater que les recettes augmentent elles aussi en parallèle.

Plus précisément en ce qui concerne les 2 derniers exercices, l'évolution des dépenses de fonctionnement s'explique par :

- l'augmentation des Charges à caractère général : + 3,9 %

- Révisions des marchés en cours, TGAP
- Augmentation flux de collecte sélective, déchets végétaux, déchetteries

- l'augmentation des Charges du personnel : + 4,6 %

- Revalorisations du point d'indice
- Mise en place des tickets restaurant
- Recrutement de 2 apprentis en septembre 2024
- Glissement-Vieillesse-Traitement, revalorisation de la participation mutuelle et mise en place participation prévoyance

- Le Passage de la M14 à la M57

L'évolution des recettes de fonctionnement s'explique par :

- les Impôts et taxes : Evolution des bases fiscales + 3,9 %

- les dotations et participations reçues : augmentation des soutiens CITEO + 27 %

- Le Passage de la M14 à la M57.

Madame la directrice poursuit avec le rappel des principaux investissements de l'année 2024 :

|   |                    |
|---|--------------------|
| <b>Dotations Bacs OM et CS</b>                                      | <b>2 170 000 €</b> |
| <b>Véhicules (BOM + Master + Zoé)</b>                               | <b>626 000 €</b>   |
| <b>MOE + prestations Déchetterie/Recyclerie + Travaux</b>           | <b>465 000 €</b>   |
| <b>Pré-collecte (BAVs + Atribacs) et composteurs</b>                | <b>307 000 €</b>   |
| <b>Matériels (modernisation pont bascule, borne pesée, broyeur)</b> | <b>119 000 €</b>   |
| <b>Matériels informatiques et logiciels</b>                         | <b>41 000 €</b>    |

Autre investissement :

- Remboursement emprunt : 1 200 000 €

Restes à Réaliser au 31/12/2024 :

- + 575 000 € (fin dotation bacs OM +Déchetterie/Recyclerie)
- - 137 000 € ( Subvention région IDF Composteurs).

- le Budget prévisionnel 2025 : Il s'agit ici de la première mouture qui s'appuie sur le compte administratif estimatif présenté ce jour.

Conformément à la règle, le projet prévisionnel définitif sera adressé aux délégués et aux adhérents accompagné de sa note de présentation 12 jours avant le vote du comité syndical fixé au 7 avril 2025.

Globalement, l'idée est de reproduire le schéma des 2 dernières années, c'est à dire de construire notre prévision budgétaire sur les mêmes considérations que les 2 derniers exercices, puisque cela a bien fonctionné. Nous allons donc nous retrouver dans des situations similaires en termes d'évolution et allons donc proposer de fonctionner de la même manière.

Ce Budget présente un équilibre à hauteur de 40 108 972,83 € en section de fonctionnement et de 21 250 340,07 € en section d'investissement.

Pour 2025, le SIETOM envisage une progression de l'ordre de +6,3% avec +7,8 % sur les charges à caractère général, +8,6 % pour les charges du personnel et - 7,5 % pour les autres dépenses de fonctionnement.

De manière plus détaillée :

Concernant les charges à caractère général (011), l'augmentation de 7,8 % s'explique par :

- La revalorisation des contrats de prestations de services, le renouvellement de plusieurs contrats et l'arrivée de nouveaux contrats
- L'augmentation constante de la TGAP (de 14 à 15€ HT pour l'incinération et de 58 à 65€ HT pour l'enfouissement à la tonne)
- Le lancement d'études relatives aux objectifs d'Horizon 2030 et notamment sur l'optimisation des collectes
- La préparation à la reprise en régie de la collecte au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- La remise aux normes des installations sur les déchetteries
- La mise en place de nouveaux logiciels plus adaptés à nos activités
- Le développement de nos actions de communication et prévention

- L'imprévision liée aux performances du SIETOM en 2025 (doublée de la suppression des dépenses imprévues dans la nomenclature M57)
- La demande de la DGFIP de revoir les taux d'assujétissement partiel à la TVA.

Concernant les charges du personnel (012), l'augmentation de 8,6% s'explique par :

- Le mécanisme du GVT (Glissement Vieillesse Traitement)
- Le renforcement des équipes avec :
  - Le recrutement d'une chargée de projet
  - Le recrutement de 2 agents supplémentaires pour la nouvelle déchetterie à Pontault-Combault
  - L'année pleine pour les 2 apprentis
- La mise en place des tickets restaurant (année pleine)
- La participation employeur pour la mutuelle et la prévoyance.

Pour 2025, le SIETOM envisage une progression des recettes de fonctionnement de l'ordre de 6,3% avec, plus en détail :

- + 2,2 % (bases et taux de TEOM). Pour rappel, les bases fiscales ont augmenté de 7,1 % en 2023, de 3.9 % en 2024 et cette année de 1.7 %. Il sera donc proposé de conserver les mêmes taux de TEOM.
- + 37,1 % (soutiens CITEO)
- Autres recettes de fonctionnement : +59,1% (Comptes A Termes).

L'enveloppe budgétaire pour l'investissement s'élève à 19 400 000 €. Les principales dépenses d'investissement seront :

- Le renouvellement des Bacs de Collecte Sélective et des Bornes d'Apports Volontaires (1 000 000 €)
- La construction de la déchetterie/recyclerie à Pontault-Combault (6 000 000 €)
- Le démantèlement partiel de l'UVOM et la construction d'un double quai de transfert (à chiffrer)
- Les investissements récurrents : composteurs, autres matériels.

Enfin, pour conclure sont présentés les 3 axes principaux «Horizon 2030 » sur lesquels le SIETOM se projette :

- Maintenir et améliorer la qualité de service :
  - Améliorer la qualité de service
  - Promouvoir et induire la réduction des déchets
  - Maîtriser les coûts de gestion des déchets
- Promouvoir et induire la réduction des déchets :
  - Construction d'une recyclerie
  - Mise en place de nouvelles filières REP en déchetterie
  - Développement de nouveaux outils de sensibilisation
  - Développement du tri à la source des biodéchets (compostage, broyage et Points d'Apports Volontaires)
  - Préparer la refonte du schéma de collecte avec l'optimisation des collectes et la reprise en régie de la collecte
- Maîtriser les coûts de gestion des déchets :
  - Réduire les déchets et améliorer le tri
  - Reprendre la collecte en régie à l'issue du contrat actuel (1er janvier 2026) en vue de l'optimisation des collectes
  - Construire le double quai de transfert à l'UVOM
  - Pérenniser le partenariat avec le SIETREM pour le tri de la collecte sélective et le traitement des ordures ménagères.

Monsieur le Président fait part à l'assemblée de son entière satisfaction du partenariat avec le SIETREM.

A propos du site de l'UVOM, les agents, accompagnés d'un bureau d'études, travaillent sur son devenir et des élus seront invités à émettre leurs idées.

*Délibération N° 168/03-2025 :*

Vu le Rapport sur les Orientations Budgétaires,

Entendu l'exposé,

Considérant que la commission Finances, réunie le 3 mars 2025, a approuvé le ROB,

*Le Comité Syndical prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2025 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire.*

***Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.***

## 1.2 Remplacement de la délibération portant sur l'autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du Budget Primitif 2025

Suite à une erreur constatée dans le calcul de l'autorisation d'engagement des dépenses d'investissement (prise en compte à tort des restes à réaliser) par le contrôle de légalité, la Préfecture demande à ce que cette délibération soit annulée et revotée.

La préfecture a néanmoins autorisé le syndicat à opérer des dépenses d'investissement à hauteur des montants corrigés.

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'annuler la délibération n° 166-12-2024 en date du 9 décembre 2024
- d'autoriser jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025, le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 5 027 305,10 € dans les conditions exposées ci-dessous
- de dire que les crédits votés seront repris au budget primitif 2025

| CHAPITRES | LIBELLES                             | CREDITS VOTES | CREDITS OUVERTS AUTORISES SUR 2025 |
|-----------|--------------------------------------|---------------|------------------------------------|
| 20        | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES        |               |                                    |
| 2031      | Frais études                         | 1 912 372,00  | 478 093,00                         |
| 2051      | Concessions et droits similaires     | 27 400,00     | 6 850,00                           |
|           |                                      |               |                                    |
| 21        | Immobilisations corporelles          |               |                                    |
| 2128      | Autres agencements et aménag         | 350,00        | 87,50                              |
| 2158      | Autres inst., mat. Et outillage tech | 3 389 669,53  | 847 417,38                         |
| 21828     | Autres matériels de transport        | 290 000,00    | 72 500,00                          |
| 21838     | Autres matériels informatique        | 34 400,00     | 8 600,00                           |

|      |                          |              |              |
|------|--------------------------|--------------|--------------|
| 2188 | Autres                   | 4 955 028,89 | 1 238 757,22 |
| 23   | Immobilisations en cours |              |              |
| 2313 | Constructions            | 9 500 000,00 | 2 375 000,00 |
|      |                          | Total        | 5 027 305,10 |

*Délibération N° 169/103-2025 :*

*Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

## 2. AFFAIRES GENERALES

### 2.1 Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Président :

Dans le cadre de la délégation accordée par l'organe délibérant au Président, les décisions suivantes ont été prises :

| Objet  | Titulaire                                      | Montant € TTC   |
|--|--|---|
| Signature du marché pour la mise en place et maintenance d'une solution logicielle unifiée pour la gestion des déchets ménagers du territoire du SIETOM 77   | TIM H.D.                                       | 139 920,00 €  |
| Signature du marché pour la fourniture et impression d'outils de communication :<br>Lot 1 : impression d'outils sur support papier<br>Lot 2 : impression signalétique<br>Lot 3 : impression signalétique déchetterie | Imprimerie Morault<br>Reprocolor<br>Reprocolor | Montants maximum :<br>55 000,00 €<br>36 300,00 €<br>58 300,00 €                           |
| Signature du marché pour le traitement des déchets végétaux  | Veolia Agriculture<br>France                   | Montant estimatif<br>annuel :<br>63 616,50 €  |
| Signature d'un avenant au lot n° 1 (VRD) du marché pour la construction et l'aménagement d'une déchetterie-recyclerie à Pontault-Combault  | TP 2000  | Montant de l'avenant<br>26 611,20 €<br>Soit, nouveau montant<br>du lot 1 : 1 374 104,28 € |

L'Assemblée est également informée de la signature par M. Gautier, Président de la CAO, de l'avenant N° 3 au marché de collecte avec Sepur pour la continuité de la collecte des déchets végétaux jusqu'au 31 décembre 2025 inclus : Montant ttc estimatif de l'avenant 430 613.44 €.



## Point communication



### Dotations en bacs d'ordures ménagères

- Clôture de la prestation de livraison SCHAFFER mi-décembre
- Continuité assurée par le Service Maintenance du SIETOM



**SIETOM77**  
Réduire, réutiliser, recycler

La campagne de dotation en bac d'ordures ménagères est dorénavant clôturée sur le territoire du SIETOM. Notre prestataire, la Société SCHAFFER a finalisé la dernière phase du territoire mi-décembre 2024.

**Les Services du SIETOM prennent bien entendu le relais pour assurer les dotations qui n'ont pas pu avoir lieu avant cette date.**

Nous vous invitons à nous contacter dans les plus brefs délais :

☎ 01.64.07.99.75 du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

✉ Mail à envoyer à l'adresse [maintenance@sietom77.com](mailto:maintenance@sietom77.com) en précisant vos noms, adresse et numéro de téléphone pour nous permettre de vous rappeler.

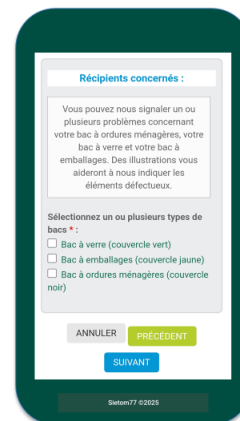


## Point communication



### Elargissement des interventions du service Maintenance

- Mise à jour du formulaire sur [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)



## Point communication

Gestion base de données des foyers dotés



➤ Migration des données en préparation

➤ Application Sietom77



SIETOM77

## Point communication

Dotations au fil des contacts avec les **habitats collectifs**



- Souplesse en fonction de l'état des bacs en place
- Adaptation selon possibilité d'évacuation des anciens bacs
- Contact gestionnaire/bailleur à partir d'enquête « état des lieux »



### Échéance prévisionnelle livraison

| Nombre contacts | Retour fiches | Adresses | Échéance prévisionnelle livraison |           |       |               |
|-----------------|---------------|----------|-----------------------------------|-----------|-------|---------------|
|                 |               |          | 6 mois                            | 1 à 2 ans | 2 ans | Non renseigné |
| 58              | 63            | 281      | 44                                | 2         | 1     | 14            |
|                 |               |          | 94 %                              | 4 %       | 2 %   |               |

SIETOM77

## Point communication



Dotations des **bâtiments communaux** (mairies, écoles...)

- Envoi enquête en septembre 2024 avec relance en janvier
- Rendez-vous avec un communicant pour évaluation sur place
- Ajustement de l'ensemble des conteneurs



| Nombre retour | En attente retour | Etat des lieux fait | En attente de rappel | Livraison |
|---------------|-------------------|---------------------|----------------------|-----------|
| 30            | 9                 | 22                  | 7                    | 7         |
| 77 %          | 23 %              |                     |                      |           |

SIETOM77

## Point communication



### Déchetterie Recyclerie



Novembre 2024

Evolution du chantier

Décembre 2024



## Point communication



### Evolution du chantier



Mars 2025

SIETOM77

## Point communication



### Future déchetterie de Pontault-Combault

#### Préparation des équipements

Commande et livraison de la chargeuse



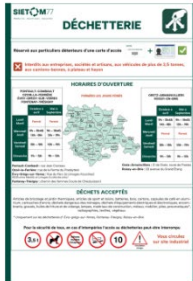
SIETOM77

## Point communication



### Déchetterie

Travail sur la signalétique de la future déchetterie



SIETOM77

## Point communication



### Valorisation biodéchets – Bilan Compostage 2024



|  | 2020   | 2021   | 2022   | 2023   | 2024    |
|--|--------|--------|--------|--------|---------|
| Nombre de composteurs distribués (1ere dotation) | 345    | 580    | 956    | 1 383  | 1 138   |
| Total de maisons équipées depuis 2009            | 5 199  | 5 779  | 6 735  | 8 119  | 9 257   |
| % de maisons équipées depuis 2009                | 12,45% | 14,06% | 16,31% | 19,55% | 22,28 % |

SIETOM77

## Point communication



### Compostage 1<sup>er</sup> trimestre 2025

|                                 | Janvier | Février | Mars |
|---------------------------------|---------|---------|------|
| Nombre de sessions SIETOM       | 3       | 3       | 4    |
| Nombre de sessions communales * | -       | -       | 5    |

\* Fontenay-Trésigny, Chevry-Cossigny, Neufmoutiers-en-Brie, Pontault-Combault, Ozoir-la-Ferrière

- **Dotations individuelles de janvier au 6 mars : 40 dotations au total**  
(400 dotations au 1<sup>er</sup> trim. 2024)

### Prévisions 2<sup>ème</sup> trimestre 2025

**Réservation des opérations communales à partir du mois d'avril pour :**  
Champdeuil, Marles-en-Brie, Gretz-Armainvilliers, Pontault-Combault, Favières-en-Brie, Ozoir-la-Ferrière

SIETOM77

## Point communication



### Valorisation biodéchets – Événementiel

Le SIETOM participe au rendez-vous annuel de « Tous au compost ! », événement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques.

Du 29 mars au 13 avril 2025

Programme  
bientôt dans votre boîte mail !



## Point communication



### Valorisation biodéchets – PAV restes alimentaires

- Bilan 2024

|                             | KG collectés  |
|-----------------------------|---------------|
| 4 Points avec badge d'accès | 2 325,3       |
| 4 Points en accès libre     | 8 524,7       |
| Total valorisé en 2024      | <b>10 850</b> |



Restes alimentaires

Tous les points sont depuis début mars en accès libre

SIETOM77

## Point communication



- Point d'étape phase de recensement (octobre 2024 à janvier 2025)

|                      |    |
|----------------------|----|
| Contacts communes    | 23 |
| Communes rencontrées | 19 |
| RDV commune à venir  | 1  |
| Aucun contact        | 15 |



SIETOM77



## Point communication



- Point d'étape quantitatif

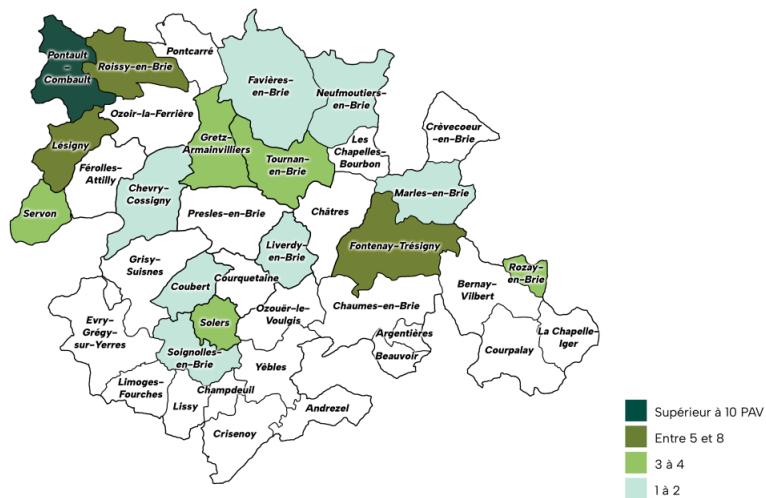
|                         |    | PAV<br>2024 | Souhait<br>2025 | Souhait<br>années<br>suivantes | TOTAL     |
|-------------------------|----|-------------|-----------------|--------------------------------|-----------|
| Communes<br>zone test   | 7  | 8           | 22              | 5                              | 35        |
| Communes<br>intéressées | 9  | -           | 24              | 3                              | 27        |
|                         | 16 | 8           | 46              | 8                              | <b>62</b> |

SIETOM77

## Point communication



- Cartographie du déploiement envisagé à terme



SIETOM77



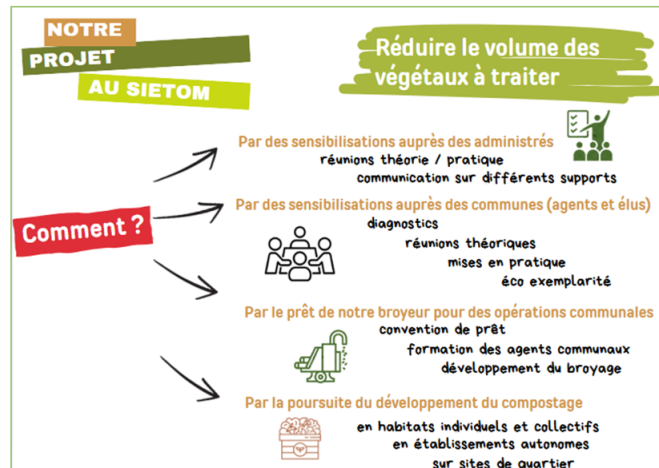
- Valorisation biodéchets – Gestion des végétaux : 3 jours de formation en avril pour deux agents du Pôle Communication

## Point communication

### Valorisation biodéchets – Gestion des végétaux au jardin



En préparation : un ensemble de sensibilisations théoriques et pratiques



SIETOM77

## Point communication

### Valorisation biodéchets – Gestion des végétaux au jardin



EN PRÉPARATION :



Public : habitants

Sensibilisation « zéro déchet au jardin »

Ateliers pratiques sur la gestion des végétaux (mulching, paillage, broyage)

SIETOM77

## Point communication



### Valorisation biodéchets – Gestion des végétaux des espaces verts

EN PRÉPARATION :



Public : Elus et des Services Techniques

Sensibilisation « l'entretien des espaces verts communaux »

Diagnostic, théorie, ateliers pratiques

Questionnaire « diagnostic » prochainement envoyé



## Point communication



### Valorisation biodéchets – Opérations de broyage

EN COURS :

**Objectif** : donner aux collectivités adhérentes les moyens matériels de broyer les végétaux d'un diamètre maximal de 10cm, provenant de l'entretien privé des jardins/terrains de leurs habitants.

- Envoi de la convention début février à toutes les communes
- Retour de la convention signée : 5



## Point communication



### Valorisation biodéchets – Opération de broyage

Rappel :



**INAUGURATION DU BROYEUR MARDI 8 AVRIL A 9h30**  
Petit déjeuner d'accueil et démonstration de l'utilisation du broyeur



Vous êtes cordialement invités à venir accompagné d'un agent des Services Techniques  
Confirmation [pg\\_baromes@sietom77.com](mailto:pg_baromes@sietom77.com) avant le 4 avril



SIETOM77

## Point communication



### Collecte végétaux

→ Reprise de la collecte des végétaux le 10 mars

- Calendrier 2025 en ligne sur [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)
- Flyer sur [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com) aux rubriques Actualités et Prévention/Végétaux

#### COLLECTE SAISONNIERE VÉGÉTAUX

DU 10 MARS  
AU  
14 NOV 2025

##### VEGETAUX CONCERNES

- Tontes de gazon et d'herbe
- Feuilles
- Petites tailles de haies et d'arbustes
- Divers végétaux provenant de l'entretien des jardins (fleurs, fanes, racines...)
- Fruits ou légumes, non transformés, issus des potagers et des vergers

**Ne seront pas acceptés :**  
- les branchages et les souches, les sapsins de Noël, copeaux et autres déchets de bois traités ou non, les ornières mélangées, les bâches plastiques, pots, le grillage fixé au jardinage et à l'entretien des espaces verts, les déjections et le fumier, la terre ou les gravats, les déchets fermentescibles notamment les épaves de fruits et légumes et les restes de repas.  
- les végétaux présentés dans des sacs de jardin ou poubelle ronde

##### QUANTITES ET CONDITIONS DE COLLECTE



SIETOM77

## Point communication



### Valorisation Textiles – Textile Race

#### → Rappel du principe de la course

- ✓ 6 semaines de collecte des textiles usagés par les enfants de 11 écoles
- ✓ Textiles disposés dans des chariots roulants au sein de chaque école et collectés chaque semaine par le Relais

#### *En complément :*

- ✓ Défis autour des 4R : Réduire, Réparer, Réutiliser et Recycler, qui permettront aux élèves de gagner des points
- ✓ Implication des citoyens de la commune et attention des médias locaux prises en compte pour cumuler des points
- *Sortie scolaire éducative remportée par l'école la plus engagée*



## Point communication



### Valorisation Textiles – Textile Race

#### → 11 écoles engagées

- Pontault-Combault : Ecoles Jacques Dubus, Louis-Granet, Aimé Césaire, Marcel Pagnol
- Gretz-Armainvilliers : Ecoles Georges Travers et Leclerc
- Tournan-en-Brie : Ecole Santarelli
- Chevry-Cossigny : Ecole Normandie Niemen
- Ozoir-la-Ferrière : Ecole Belle-Croix
- Pontcarré : Ecole Louis Mazet
- Liverdy-en-Brie : Ecole Primaire



## Point communication



### Valorisation Textiles – Textile Race

#### → Les dates importantes

- *Du 31 mars au 4 avril*: Animations dans chaque école pour sensibiliser les élèves et expliquer les étapes du projet
- *7 avril*: Lancement officiel de la collecte des textiles et des défis
- *Du 14 au 25 avril*: Interruption de la collecte pendant les vacances
- *28 avril*: Reprise de la collecte
- *16 mai à 10h*: Clôture de la collecte
- *24 mai*: Remise des prix lors de la journée portes ouvertes du SIETOM

SIETOM77

## Point communication

**Sietom** INFOS  
Réduire, réutiliser, recycler

### SIETOM Infos Avril-Mai 2025

#### → Rétroplanning

- *18 mars*: Compilations des propositions des services
- *20-21 mars*: Envoi des thématiques aux élus de la Commission Information
- *Du 21 au 28 mars*: Travail des contenus
- *1-2 avril*: Envoi maquette aux élus de la Commission Information
- *3 avril*: Réunion de la Commission Information
- *28 avril au 12 mai*: Distribution

#### → Annonce de la Journée Portes Ouvertes du 24 mai 2025

SIETOM77

Journée portes ouvertes 24 mai 2025

Thématique : jeux de société grandeur nature



Serez-vous capable  
de trouver le coupable ?

24/05/2025

À vous  
de mener l'enquête



Programme communiqué lors du prochain comité

*L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 19 h 12.*

*Prochaine réunion du Comité Syndical le lundi 7 avril à 18h00*